

APPEL À LA MOBILISATION DU COLLECTIF LEZAY MARNÉSIA DE STRASBOURG, POUR DÉFENDRE LE DROIT DE TOUS LES PERSONNELS EXERCANT EN ÉDUCATION PRIORITAIRE DE PERCEVOIR LES INDEMNITÉS REP/REP+

Le collectif Lezay Marnésia, qui rassemble des personnels enseignants et non enseignants d'un collège REP+ de Strasbourg, se mobilise pour faire reconnaître le droit, pour les AED, de toucher les indemnités REP/REP+.

Nous le savons tous : nos collègues AED, comme tous les autres personnels, accomplissent des missions essentielles dans le fonctionnement de nos établissements et la réussite scolaire de nos élèves. Leur statut de contractuels leur permet difficilement de défendre leurs droits, et pourtant ils en ont ! Il est essentiel de les accompagner dans cette lutte !

Nos actions (motions au CA, cagnotte de 5 100 euros, participation de tous les AED à une journée de grève nationale, audience au rectorat, courrier à Blanquer) n'ont trouvé à ce jour aucune réponse acceptable. Pire encore, le ministre, via son chef de cabinet, a récemment répondu à notre courrier en arguant que les AED ne peuvent toucher les indemnités REP/REP+, pour la simple raison qu'ils sont contractuels. **Cet argument est faux et montre le faible intérêt que notre ministère porte à la question de la rémunération de son personnel.** Tous nos collègues contractuels touchent ces indemnités à l'exception des AED, AESH, apprentis et contrats aidés : ceux qui par ailleurs touchent les salaires les moins élevés !

Blanquer valide donc l'idée que certains salariés bien ciblés peuvent être exclus du versement d'une indemnité liée au lieu d'exercice, ce qui est inacceptable !

A tous les personnels qui se sentent concernés par cette situation totalement aberrante, nous lançons un appel, qu'ils exercent ou non au sein de l'éducation prioritaire : **Rejoignez-nous ! Créons ensemble les conditions d'une mobilisation massive et coordonnée, afin d'ouvrir un dialogue qui pour l'instant ne peut exister, le ministère n'obéissant qu'à une logique purement comptable.**

Toutes les actions sont les bienvenues :

- Recensement de témoignages d'AED sur leur quotidien au sein de nos établissements,
- Motions présentées lors des CA,
- Cagnottes solidaires et revendicatives pour partager les indemnités avec les personnels qui ne les perçoivent pas ou pour soutenir des mouvements de grève,
- Remises de chèques géants devant les rectorats accompagnées de demandes d'audience,
- Envoi échelonné de courriers et pétitions au Ministère de l'éducation nationale, revendiquant le versement de la prime pour tous les personnels exerçant en REP/REP+,
- Ainsi que **toute autre action pouvant peser dans le rapport de force, face à un ministère qui prône à tout va son attachement à la transmission des valeurs de la République tout en refusant obstinément d'appliquer ces valeurs – notamment celle d'égalité – dans la gestion du personnel éducatif.**

Contact :

collectiflezay.prime.aed@gmail.com